

DEPARTEMENT DU NORD  
-----  
ARRONDISSEMENT DE DOUAI  
-----

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA VILLE DE  
GUESNAIN  
Séance du 25 juin 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 juin, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de GUESNAIN s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame LUCAS Maryline à la suite d'une convocation régulière qui lui a été faite le 18 juin 2025 laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.

**Nombre de membres**

- en exercice : 27
- Présents : 19
- Votants : 25 (dont 6 procurations)

**Présents :**

Madame LUCAS Maryline – **Maire**

Messieurs et Mesdames AMADEI Corinne- CANIVET Bertrand - TAIRA Marylène -  
Monsieur LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed – FERREN Claudine – PILNIAK Alain -  
CASPERIS Mauricette - **Adjointis**

Mesdames et Messieurs SENEZ Jean-Pierre – DOISY Bernard - KAPOUN Jean-  
Jacques - KHELIFA Armelle – SAENEN Romuald - MARTIN Nuccia – EZAHOUID  
Mohamed - BLANCHARD Perrine - DELCAMBRE Chantal - Monsieur MORAWIEC  
Laurent - DEVRED Sylvain – **Conseillers**

**Absents avant donné procuration**

Monsieur CARRE Odilon à Madame TAIRA Marylène  
Madame PLANCKE Dorothee à Madame CASPERIS Mauricette  
Monsieur LAMBERT Gaston à Monsieur SENEZ Jean-Pierre  
Monsieur DEFAUQUET Gérald à Monsieur SAENEN Romuald  
Madame WILLERVAL Aurore à Monsieur CANIVET Bertrand  
Madame DUCATILLON Béatrice à Monsieur DEVRED Sylvain

**Absents :**

Monsieur GOLA Eric – Madame LEVEQUE Jennifer

**Secrétaire de séance :** Monsieur SENEZ Jean-Pierre

**FONDS COMMUNAUTAIRE D'INVESTISSEMENT SOLIDAIRE (FCIS)**

Madame le Maire indique que la commune dispose d'un montant de dotation FCIS (2024/2025/2026) de 180 000 €.

Elle propose de demander une première partie du financement auprès de Douaisis Agglo comme suit :

- 7522.80 € pour les travaux permettant l'extension du dispositif de vidéoprotection au stade Baran d'un montant de 26 380.00 € HT,
- 23 846.00 € pour l'achat et la livraison d'un véhicule utilitaire Ampliroll 3T5 d'un montant de 59 615.00 € HT.

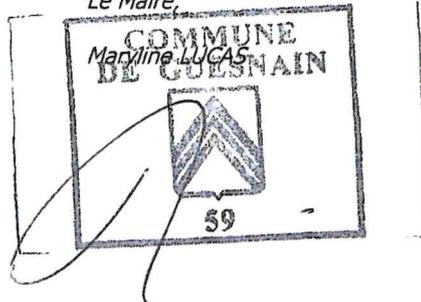
Et de l'autoriser à signer les pièces nécessaires à la mise en œuvre.

Le Conseil Municipal,  
Vu l'exposé de Madame le Maire,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

- Autorise Madame le Maire à solliciter le FCIS auprès de Douaisis Agglo pour les investissements suivants :
  - 7522.80 € pour les travaux permettant l'extension du dispositif de vidéoprotection au stade Baran d'un montant de 26 380.00 € HT,
  - 23 846.00 € pour l'achat et la livraison d'un véhicule utilitaire Ampliroll 3T5 d'un montant de 59 615.00 € HT.
- à signer toutes les pièces nécessaires à ce financement.

Certifié conforme,  
Fait et délibéré en séance du 25 juin 2025

Le Maire,



Le Secrétaire de séance,

Jean-Pierre SENEZ.

Le Maire de la ville de GUESNAIN  
certifie que le présent acte réceptionné  
par le Sous-Préfet de DOUAI  
le 4/7/2025....., publié ou notifié  
le 4/07/2025..... est exécutoire  
Maire pour le Maire empêché  
FACJON

MF